

Département : ARDECHE

République Française

Arrondissement : LARGENTIERE

Liberté – Egalité - Fraternité

Commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON

Date de convocation : 20 novembre 2023

Date d'envoi : 20 novembre 2023

Date d'affichage : 20 novembre 2023

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 48-2023
LUNDI 27 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

Présents : 21 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, ROURE Christine, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine.

Absents ayant donné procuration : 2 - MATHON S. à ALLIX J. M., SCOTTO DI VETTIMO S. à GIMON J. P.

Secrétaire de séance : VACHERESSE Marc.

OBJET : Noël du personnel communal

Le Maire propose que tous les agents communaux (titulaires, stagiaires, contractuels, contrat aidés...) puissent bénéficier d'un bon d'achat de 40 euros à utiliser chez les commerçants partenaires de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Offre un bon d'achat d'une valeur de quarante euros (40 €) à l'ensemble du personnel communal à utiliser chez les commerçants partenaires situés sur la commune ;
- Dit que la présente sera reconduite automatiquement d'une année sur l'autre, sauf délibération contraire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Secrétaire de séance,
Marc VACHERESSE**



**Le Maire,
Philippe ROUX**



Acte exécutoire après transmission électronique
en Sous-Préfecture le 29/11/2023
et de sa publication le 29/11/2023
Identifiant unique n° 007-210702312-2023_11_27_48DE